



CREATION D'UN PARCOURS ARTISTIQUE EN VALLEE DU THOUET

Règlement de la consultation **Commande publique de trois œuvres d'art pour le** **Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet** **Deux-Sèvres (79)**

Publié le 6 juillet 2017

SOMMAIRE

1. L'appel d'offres

- 1.1 Commanditaire et organisme qui passe le marché
- 1.2 Mode de passation
- 1.3 Objet du marché

2. Le contexte de la commande

- 2.1 Le parcours artistique en Vallée du Thouet
- 2.2 Les 3 sites retenus en vallée du Thouet
- 2.3 Les caractéristiques du territoire

3. Programme de commande

- 3.1 Généralités
- 3.2 Spécificité de la commande

3. Modalité de sélection des candidats, organisation et mise en œuvre du projet

- 4.1 Comités
- 4.2 Modalités de sélection
- 4.3 Budget prévisionnel
- 4.4 Contacts
- 4.5 Calendrier

ANNEXES

Historique du projet et présentation du workshop conçu en lien avec le projet de commande, en partenariat avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc à Thouars et l'École Nationale Supérieure des Arts de Limoges ; l'École Européenne Supérieure de l'Image, Poitiers-Angoulême ; l'École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux ; l'École Supérieure d'Art des Pyrénées, Pau-Tarbes.

1. L'appel d'offres

1.1 Commanditaire et organisme qui passe le marché (pouvoir adjudicateur)

Monsieur Olivier Cubaud
Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
26, rue de la Grille
79600 Saint-Loup-Lamairé

Tél. : 05 49 64 85 98

Email. : smvt@valleeduthouet.fr

Site internet : www.valleeduthouet.fr

1.2 Mode de passation : Marché public passé selon la procédure adaptée.

1.3 Objet du marché : Conception, réalisation et installation de 3 œuvres d'art sur 3 sites.

2. Le contexte de la commande

2.1 Le parcours artistique en vallée du Thouet

Le Thouet est le dernier affluent en rive gauche de la Loire, entre Saumurois et plaine niortaise. La vallée du Thouet, entre Gâtine, Thouarsais et Saumurois est un territoire de 75 000 habitants situé au nord du département des Deux-Sèvres (région Nouvelle-Aquitaine). Fort de mettre en avant ce paysage de vallée, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet s'attache depuis 10 ans à faire de ce territoire une destination touristique à part entière. Sur le chemin secondaire de Saint-Jacques-de-Compostelle, sur le GR36 et depuis 2015 sur la Vélo Francette, véloroute nationale reliant depuis 2015, Oustréham à La Rochelle, la vallée du Thouet se découvre en itinérances.

C'est dans cette même logique qu'est née l'idée de parcours artistique. Le Syndicat Mixte de la vallée du Thouet, dans le cadre de son projet de développement touristique a souhaité travailler sur la valorisation des parcelles publiques avec vue sur le Thouet. Initialement, un appel à manifestation d'intérêt a été transmis aux collectivités riveraines de la rivière le Thouet. Il s'agit de donner un caractère singulier aux rives du Thouet et de mettre en réseau des sites permettant de voir le Thouet autrement. 9 sites ont été retenus au fil des 120 km que constitue la rivière en Deux-Sèvres.

Le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet souhaite créer un ambitieux programme de commande d'œuvres d'art contemporain, en partenariat avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars et l'association des écoles d'enseignement supérieur d'art publiques en Nouvelle-Aquitaine. L'étude 2017 relative à la tranche 1 doit intégrer dans la réflexion, l'ensemble d'un programme composé de 9 sites proposés en tranche 2 (2019-2020) et 3 (2021-2022). L'engagement du centre d'art de Thouars, des écoles d'art et la création d'un dispositif de professionnalisation spécifique ainsi que le travail engagé avec les collectivités en phase 1, constitue une phase d'expérimentation de la démarche qui est le matériau de la commande. Il s'agit plus largement de pédagogie, de professionnalisation, d'expérimentation et de développement vertueux du territoire.



Objectifs et esprit du projet

Le projet repose sur la volonté :

- d'ancrer une démarche artistique contemporaine dans l'espace public et paysager et particulièrement autour de la rivière.
- de s'insérer dans une démarche de valorisation touristique de la vallée du Thouet. L'objectif sur plusieurs années et en 3 tranches est de développer un itinéraire entre plusieurs sites en bordure de Thouet ou avec vue sur le Thouet, démarche qui aboutirait à la création d'un circuit reconnu à l'échelle départementale et régionale.
- de sensibiliser les habitants et un public de tous âges à leur environnement par le biais de l'art, en les invitant à porter un nouveau regard sur l'identité de leur territoire et son paysage de vallée au travers de la vision de l'artiste, et en ouvrant leur esprit à de nouvelles représentations.
- d'inclure un volet éducation et communication en parallèle au travail de création. Il est indispensable que les habitants s'approprient les projets en y étant associés, et que la présence de l'artiste soit l'occasion de développer une approche de l'art contemporain.

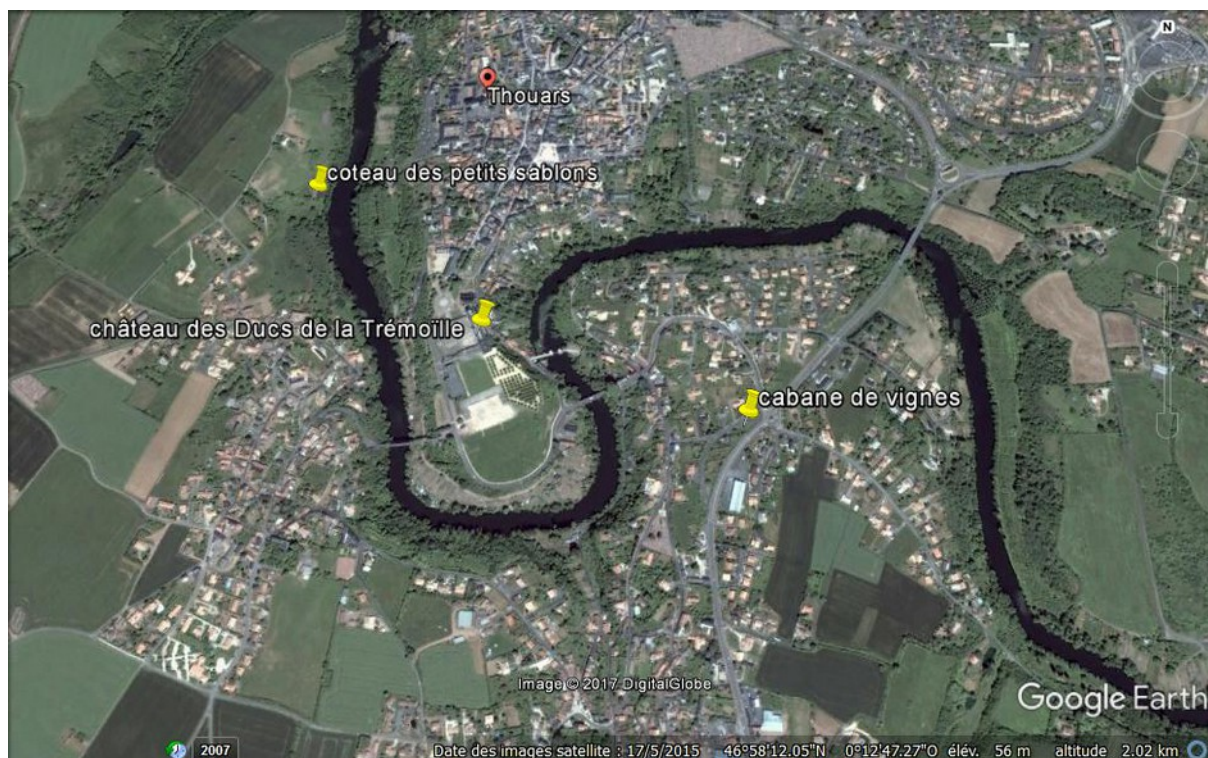
Actions envisagées – attentes

- Ces œuvres comprendront à tout ou partie un caractère fonctionnel pour voir la vallée du Thouet et la rivière autrement.
- Ces œuvres mettront en exergue les caractéristiques du territoire, la thématique de la rivière étant centrale à la réflexion, avec le constant respect de l'environnement.
- Ces œuvres seront pérennes, restant visibles sur plusieurs années, l'usure faisant partie intégrante de leur conception.
- La création de ces œuvres devra intégrer les contraintes des périmètres soumis aux avis des Bâtiments de France (secteur classé / sauvegardé).
- Les besoins d'entretien des œuvres seront pris en charge localement par des moyens modestes.
- La notion de parcours et d'itinérance d'une œuvre à l'autre est à intégrer dans la réflexion, de même que la perspective des tranches 2 et 3.
- Les liens avec les habitants et promeneurs avant, pendant et après le projet constituent un élément indispensable.
- La communication et la valorisation auprès d'un large public est à définir en amont du projet et constitue un point important du projet.
- L'artiste peut réaliser l'œuvre lui-même mais peut être accompagné par des artisans locaux, bénévoles et habitants.
- Les conclusions du workshop proposées par des étudiants d'écoles d'enseignement supérieur d'art publiques en Nouvelle-Aquitaine, et réalisé en février 2017 au centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc seront portées à la connaissance de l'artiste pour information (voir annexe).

2.2. Les 3 sites retenus en vallée du Thouet

Les 3 sites proposés pour cette tranche 1 constituent un ensemble puisque situés de part et d'autre du méandre du Thouet qui enserme la ville de Thouars et son promontoire. :

- Le coteau des Petits Sablons à Saint-Jacques-de-Thouars, propriété de la Communauté de Communes du Thouarsais
- L'esplanade du château, propriété de la commune de Thouars
- La cabane de vignes, propriété de la commune Saint-Jean-de-Thouars



Saint-Jacques-de-Thouars et le coteau des Petits Sablons

La commune compte 450 habitants, est située à proximité immédiate de la ville de Thouars, en rive gauche du Thouet. Saint-Jacques de Thouars, anciennement appelée Saint-Jacques-de-Montauban (du lieu de Monte Abboioni), hébergea à partir de 1038 deux prieurés : celui de Saint-Nicolas et celui de Saint-Jacques dont il ne reste rien. Tous deux dépendaient de l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes. Saint-Jacques-de-Thouars se trouve également sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Des découvertes ont été faites sur le site de Saint-Jacques-de-Thouars. Une tête d'homme et une tête de cheval sculptées en pierre datant de l'époque romaine ont été trouvées. Elles sont maintenant au musée de Poitiers. Entre 1871 et 1873, un viaduc est construit par la Compagnie de Gustave Eiffel pour satisfaire la demande des chemins de fer de Vendée voulant ouvrir une ligne entre Tours et Les Sables-d'Olonne.

Le coteau des Petits Sablons s'inscrit dans un Espace Naturel Sensible (ENS) qui est un outil de protection d'espaces naturels dans le but de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; les espaces naturels sensibles sont ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel. Le coteau des Petits Sablons compte 170 espèces de plantes dont 4 d'intérêt patrimonial (dont la Gagée de Bohême) mais aussi 34 espèces d'oiseaux protégées. La commune compte également un autre ENS : La Vallée du pressoir, emblématique en Thouarsais.

La parcelle proposée offre une vue inédite en rive gauche de la ville de Thouars : panorama à 180° sur la cité, le château des Ducs de la Trémoïlle, les anciennes écuries du château et le musée Henri Barré notamment, surplombant le Thouet.



Les caractéristiques de la parcelle sont les suivantes :

- En rive gauche du Thouet – panorama à 180° sur la ville de Thouars, le château et les écuries des Ducs de la Trémoïlle, le musée Henri Barré.
- Proche du musée du moulin de Crevant (seul moulin visitable sur le Thouet).
- En contrebas de la parcelle : bac à chaînes, bourg de Saint-Jacques, accès par le moulin de Crevant possible – boucle PR promenade des remparts et itinéraire vélo à 900m.
- Espace Naturel Sensible (projet communauté de communes du Thouarsais) – plan d'aménagement et de gestion du site (surface enherbée).
- Site entretenu par pâturage pour y maintenir une flore patrimoniale.
- Emplacement de l'œuvre à déterminer, parcelle étendue mais privilégier la partie de la parcelle offrant la vue dégagée sur la rivière et le château notamment

Thouars et l'esplanade du château

La commune compte 9250 habitants, située sur un plateau qui domine le Thouet, Thouars est la capitale du Thouarsais, une région naturelle constituée par la plus grande partie de la plaine de Thouars et la partie moncontouraise du Loudunais.

Thouars, labellisée Ville d'Art et d'Histoire dispose d'un patrimoine d'exception :

- Le château des Ducs de la Trémoille construit au XVII^e siècle abrite aujourd'hui le collège Marie de la Tour d'Auvergne, son orangerie et sa chapelle du XV^e siècle, classés.
- La Porte Maillot, classée, constituée par la poterne et le pont des Chouans, reliant Thouars et Saint-Jean-de-Thouars, fait partie de cet ensemble de remparts. Les premiers numéros pairs comme impairs de la rue Porte-Maillot sont également classés (maisons détruites en août 1944).
- L'hôtel particulier du président Tyndo, fin du XV^e siècle, inscrit, devenu le conservatoire de musiques et danses.
- L'hôtel des Trois Rois, XV^e siècle, inscrit.
- L'hôtel de Ville, ancienne abbaye reconstruite aux XVII^e et XVIII^e siècles, inscrite.
- Une maison de la place Saint-Médard, dite Maison des Artistes, XV^e siècle, inscrite.
- Le portail d'entrée du 18 rue Harcher, XVIII^e siècle, inscrit.
- Le viaduc Eiffel : pont de chemin de fer au-dessus de la rivière le Thouet (concernant également Saint-Jacques-de-Thouars).
- Le moulin de Crevant.
- Le pont des Chouans (concerne également Saint-Jean de Thouars).
- La passerelle métallique de Saint-Jacques devant le château, mis en service en 1896.
- Les halles, bâtiment historique où le marché prend place chaque mardi et vendredi matin.
- Les remparts, classés : la ville possède une importante enceinte datant des XII^e et XIII^e siècles et plusieurs tours visibles dans le parc Imbert, ainsi que le long du Thouet :
 - La tour du Prince-de-Galles, classée : dépôt de vivres à la garnison puis prison pour les contrebandiers de sel qui présente une commande publique depuis 1994 (œuvres des artistes Ange Leccia et Jacques Vieille).
 - La tour Porte-au-Prévost, classée. L'armée de Du Guesclin y fit son entrée le 30 novembre 1372. Tour rectangulaire du XII^e siècle où l'on a accolé au début du XIII^e siècle une tour de style architecture Plantagenêt avec deux tourelles talutées à la base.

La commune dispose d'une offre culturelle importante avec les équipements culturels suivants :

- Le centre d'interprétation géologique du Thouarsais
- Le centre régional « Résistance et Liberté »
- Le musée Henri Barré
- Le théâtre conventionné
- Le conservatoire à rayonnement intercommunal de musiques et de danses
- La médiathèque intercommunale
- Le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc (voir annexe)

La parcelle proposée est l'esplanade du château des Ducs de la Trémoille, emblème de la Ville. Sur l'éperon rocheux au pied du château des Ducs de la Trémoille, un panorama à 360° s'offre au promeneur, au cœur du méandre du Thouet.





Les caractéristiques de la parcelle sont les suivantes :

- Sur l'éperon rocheux au pied du château des Ducs de la Trémoille – panorama à 360° deux vues, deux orientations : côté Saint- Jean-de-Thouars, vue sur le pont des Chouans et côté Saint-Jacques-de-Thouars, vue sur le coteau des Petits Sablons, les jardins ouvriers...
- Parking à proximité immédiate : « Thouet à vélo » à quelques mètres et proche de la place Saint-Médard et du centre historique.
- Emplacement de l'œuvre à déterminer, espace contraint.
- Parcelle aujourd'hui entretenue par le service des espaces verts de la ville.

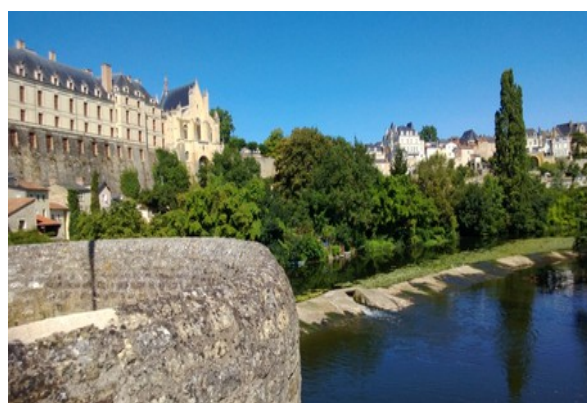
Saint-Jean-de-Thouars et la cabane de vignes

La commune est une porte d'entrée de l'agglomération thouarsaise. Commune résidentielle du nord des Deux-Sèvres, baignée par le Thouet, Saint-Jean-de-Thouars compte 1370 habitants, le Thouet y est omniprésent. Abondance d'eau par les ruisseaux qui dévalent vers le Thouet, par les nombreux lavoirs et surtout par le Thouet majestueux qui court "Route de Doret" et encore "Chemin de la rivière" et "Chemin du Pré Chambert" d'où l'on embrasse l'autre rive et les puissants remparts sur lesquels se dresse le château Marie de la Tour d'Auvergne. La commune est nichée autour de l'ancienne Abbaye de Bonneval.

A noter sur la commune, le patrimoine suivant :

- La Porte Maillot, bien que située en rive gauche du Thouet est sur le territoire de la commune de Thouars. Dans le prolongement du pont des Chouans, elle fait partie du dispositif de remparts encerclant l'ancien centre de Thouars.
- L'église et le lavoir attenant.

La parcelle proposée est la cabane de vignes. Cet espace en bord de route départementale constitue une porte d'entrée au sud, vers la ville de Thouars et son château, conduisant également vers la rivière en contrebas.



Les caractéristiques de la parcelle sont les suivantes :

- Proximité route départementale avec flux importants – le choix de cette parcelle repose sur l'idée d'accrocher le flux routier (signal).
- Cet espace constitue une entrée vers la ville.
- Face au château des Ducs de la Trémoille, vue à 180° si prise d'un peu de hauteur sur la parcelle (complémentaire aux 2 autres points de Saint-Jacques et Thouars).
- Parking à proximité immédiate : « Thouet à vélo » à quelques centaines de mètres.
- Cabane de vigne – point de départ randonnée pour découverte de Saint-Jean-de-Thouars.
- Emplacement de l'œuvre à déterminer.

2.3 Caractéristiques du territoire

La vallée du Thouet traverse deux départements, les Deux-Sèvres et le Maine-et-Loire. Le Thouet est le dernier affluent en rive gauche de la Loire et la rejoint à Saint-Hilaire-Saint-Florent tout près de Saumur. La vallée du Thouet est dotée d'atouts touristiques indéniables qui font d'elle une vallée authentique au patrimoine riche, varié et omniprésent : un patrimoine naturel mais aussi un patrimoine bâti condensé (ponts romans, châteaux, églises, gués et pierrés...).

La vallée du Thouet est située au nord-est du département des Deux-Sèvres, limitrophe à l'est avec la Vienne et tournée naturellement au nord vers le Saumurois et la Loire, suivant le cours du Thouet. Sur ces 150 km dont 120 en Deux-Sèvres, le Thouet traverse deux entités géologiques différentes. Au sud, la partie vendéenne du Massif armoricain forme un ensemble de collines et vallons. L'altitude y varie de 150 à 250 m et les terrains sont caractérisés par des roches granitiques et imperméables. Le réseau hydrographique y est très dense.

Au nord d'Airvault approximativement, le relief s'adoucit et la vallée entre dans des terrains sédimentaires perméables tels les grès, les calcaires et les marnes.

Si en Gâtine on trouve des prairies propices à l'élevage, la partie thouarsaise comprend de nombreuses zones cultivées (céréaliculture et vignoble). Si Thouars et Parthenay comptent chacune environ 10 000 habitants, les autres communes traversées sont plutôt rurales.

Le Thouet reçoit de nombreux affluents. Entre Parthenay et Thouars, la rivière coule en fond de vallée encaissée avec de nombreux méandres et coteaux. Des vallées sèches témoignent d'un passé hydrologique mouvementé. Le Thouet a fixé l'essentiel de l'habitat, permettant le développement économique des bourgs et offrant souvent des positions défensives de choix. Plus de 100 moulins ont fonctionné toutes époques confondues dans la vallée. Meuneries, draperies, cuir, scieries, filatures, autant d'activités développées grâce à la présence de la rivière. La rivière, non navigable en Deux-Sèvres, a été très tôt segmentée par des barrages, gués et pierrés, ponts, qui en font aujourd'hui une spécificité.

Le patrimoine naturel de la vallée du Thouet, fait lien entre 2 Parcs Naturels Régionaux. Le patrimoine naturel donne lieu à des préoccupations d'inventaires (telles les ZNIEFF), ou des logiques de protection (réserves) sur des espaces traduisant un fort intérêt environnemental.

Parmi celles-ci, on retrouve notamment :

- Les arrêtés préfectoraux de biotope permettant de protéger et préserver les habitants présents sur la retenue du Cébron (communes de Louin, Saint-Loup et Gourgé).
- Les zones Natura 2000 de protection des oiseaux (une vingtaine d'espèces concernées dans les plaines d'Oiron et Thénacé), de préservation des habitats faune et flore (une dizaine d'espèces sur le bassin du Thouet amont), 4 espèces de chauves-souris et la loutre, ainsi que 2 habitats d'intérêt communautaire.
- La réserve naturelle du Toarcien est la plus petite réserve nationale. Ce site d'anciennes carrières de pierres de construction a servi à Alcide Dessalines d'Orbigny, célèbre paléontologue du XIX^{ème} siècle pour déterminer le Toarcien, qui représente le dernier étage du jurassique inférieur. Le nom provient de l'appellation latine de la ville de Thouars.
- Des espaces naturels sensibles (ENS) désignés par le conseil départemental des Deux-Sèvres dont 5 sur le territoire de la vallée du Thouet et dont 1 accueillera une œuvre en tranche 1 – le coteau des Petits Sablons à Saint-Jacques-de-Thouars.

Cités d'art, Petites Cités de Caractère et villages authentiques:

- 3 « Villes et Pays Art et Histoire » : Saumur, Thouars, Parthenay.
- 6 « Petites Cités de Caractère » : Le Coudray-Macouard, Montreuil-Bellay, Le Puy-Notre-Dame, Oiron, Airvault, Saint-Loup-Lamairé.
- Des châteaux : Saumur, Montreuil-Bellay, Oiron, Thouars, Airvault, Saint-Loup.

- Des églises romanes et pré-romanes d'exception : Saint-Jouin-de-Marnes, Airvault, Saint-Généroux, Thouars, Parthenay et un réseau églises ouvertes.
- Un patrimoine lié à l'eau : ponts romans, gués, pierrés et autres passerelles.
- Des sites géologiques : Le réseau l'Homme et la Pierre, la réserve du toarcien...

Des offres d'activités de plein air et une vallée qui se découvre à vélo et en itinérance.

« Le Thouet à vélo », un tronçon de la « Vélo Francette » :

- 150 km aménagé en vallée du Thouet, un tronçon de la véloroute « Vélo Francette » (Ouireham-La Rochelle), dont 120 km en Deux-Sèvres et 30 km en Maine-et-Loire.
- Saumur, véritable carrefour entre la « Loire à vélo » et le « Thouet à vélo ».
- Une trentaine de prestataires « Accueil vélo » en Deux-Sèvres et en Maine-et-Loire.
- 13 boucles thématiques au départ du « Thouet à vélo » en Deux-Sèvres.

La vallée du Thouet compte également une offre importante de randonnées pédestres :

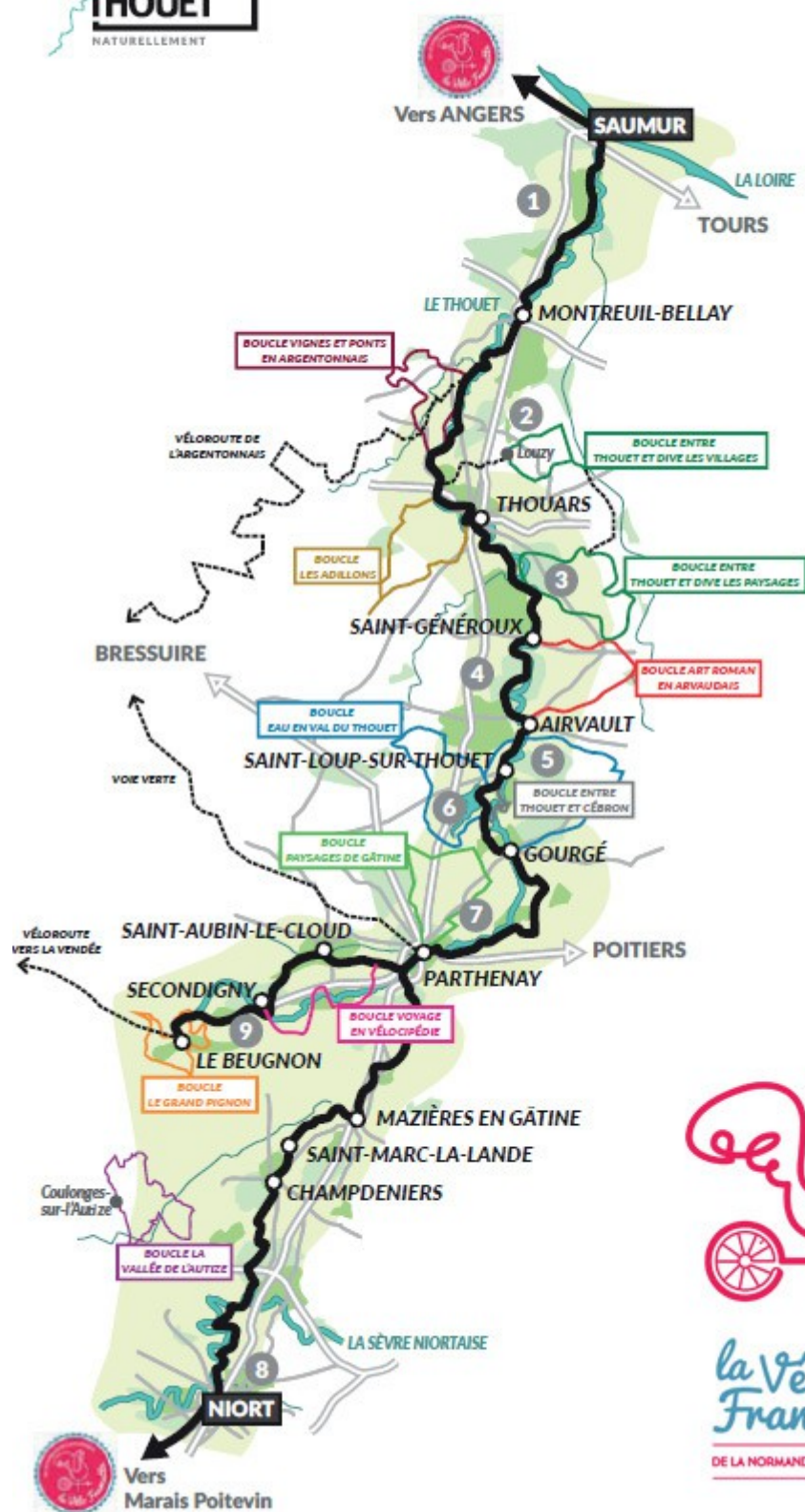
- GR 36
- Chemins secondaires de Saint-Jacques-de-Compostelle
- Boucles locales

Le Thouarsais, territoire retenu pour la tranche 1 du projet

- Le Thouarsais est marqué par un Thouet plus large. Haut-lieu de la géologie : c'est dans une des nombreuses carrières, au XIXème siècle qu'Alcide d'Orbigny a défini la coupe-type (ou stratotype) de l'étage Toarcien, mondialement connu. La Réserve Naturelle du Toarcien se situe au cœur de la vallée du Thouet, de Vrines à Praillon.
- Un climat doux : 2500 heures d'ensoleillement annuel environ (nettement plus que la moyenne nationale – 1900 heures).
- Au paysage de vallée, le paysage de plaine s'oppose rapidement, celle-ci accueillant de la céréaliculture essentiellement.
- Le vignoble du Thouarsais (seul vignoble en Deux-Sèvres) compte quelques vignobles d'AOC : Anjou blanc, rosé et rouge mais aussi ses crémants de Loire et Saumur.
- Aux confins de l'Anjou et du Poitou, à 30 km de Saumur, 50 km de Chinon, le Thouarsais a déjà les caractéristiques du Val de Loire, de ces façades en tuffeau, des toits en ardoise, ses sols calcaires, et ses châteaux...

Le THOUET à VÉLO

Saumur - Niort par la VÉLOFRANCETTE



*la Vélo
Francette*
DE LA NORMANDIE À L'ATLANTIQUE



3. Programme de commande

3.1 Généralités

Le cadre général dans lequel la commande artistique devra être pensée repose sur la politique menée par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, autour de la mise en valeur de son patrimoine naturel et bâti, de la création artistique et du regard porté sur la rivière, de la volonté de produire des œuvres en fonction du critère lié à la thématique de l'eau, du paysage, de la faune et la flore des milieux aquatiques, selon le principe d'avoir un fil conducteur et une diversité de propositions sur les différents sites.

Il est attendu des candidats la prise en compte de ce patrimoine, de son contexte historique, du paysage environnant (...) et de ses caractéristiques physiques.

Le projet consiste à aménager un espace convivial, accessible à tous les publics, vecteur de rencontres et d'échanges entre les visiteurs. Il doit permettre de suggérer une sensibilisation aux questions d'écologie et d'espaces naturels sensibles.

Les contraintes liées à l'accessibilité du terrain devront être prises en compte dans tous leurs aspects.

Les œuvres proposées pourront être fonctionnelles, interactives, sensibles, participatives. Elles devront prendre en considération la totalité de la parcelle et l'ensemble du parcours (tranche 1 puis 2 et 3).

Les candidats seront amenés à faire des propositions d'événements, d'actions en lien avec la création permettant d'apporter toute la convivialité nécessaire à la vie de cette œuvre à venir, sa bonne intégration dans le tissu local via son appropriation par les habitants.

Durée de ou des œuvres : 15 ans minimum.

Livraison de l'œuvre : fin 2018.

3.2 Spécificité de la commande

L'artiste lauréat aura sous sa tutelle, sur le temps de la commande, un ou une diplômé/e de l'une des écoles supérieures d'enseignement supérieur d'art publiques de la Nouvelle-Aquitaine.

Ce diplômé ou cette diplômée sera soutenu dans son action par une bourse expérimentale versée par l'association de ces écoles. Les écoles d'art s'engagent, dans le cadre de leur projet d'orientation générale, à développer un dispositif de professionnalisation. Il sera accompagné d'actions de valorisation, visant à faire de cette expérience inédite, un modèle prospectif de collaboration entre les opérateurs du territoire et des artistes de différentes générations.

La participation des écoles consiste en la mise en place d'une bourse et d'une plateforme expérimentale devant doter le diplômé d'une véritable professionnalisation en regard du travail d'un artiste dans le cadre d'une commande de terrain.

La participation du centre d'art consiste en l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et la mise en œuvre des workshop en phase 1, 2 et 3 avec des étudiants d'écoles d'enseignement supérieur d'art publiques en Nouvelle-Aquitaine (voir en annexe, la restitution du workshop qui a eu lieu en février 2017).

4. Modalités de sélection des candidats, organisation et mise en œuvre du projet

4.1 Les comités

Le comité technique

Son rôle :

Il accompagne les collectivités souhaitant s'investir dans le projet - Parcours artistique en vallée du Thouet - impulsé par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet. Le comité technique réalise en amont le travail de préparation : instruction technique du dossier, expertise artistique, etc.

Ses membres :

Il est composé de personnes ressources et expertes : la DRAC Nouvelle-Aquitaine (conseiller pour les arts plastiques), la Région Nouvelle-Aquitaine (chargée de mission arts plastiques), le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc (directrice), le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (coordinatrice).

Le comité de pilotage

Son rôle :

Le comité de pilotage veille à la cohérence du projet, croisant expertises environnementales, artistiques, aménagement, etc.

Ses membres :

Le comité de pilotage, présidé par le président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, M. Olivier Cubaud, maître d'ouvrage du projet, est constitué de : l'ensemble des membres du comité technique, des représentants des communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars, d'un représentant de la communauté de communes du Thouarsais, d'un représentant de l'association des écoles d'enseignement supérieur d'art publiques en Nouvelle-Aquitaine, d'un commissaire d'exposition associé.

4.2 Les modalités de sélection et calendrier

PHASE 1

Tous les artistes engagés dans une démarche professionnelle sont éligibles, qu'ils soient français ou étrangers à la condition qu'ils respectent les obligations en vigueur en matière d'obligations sociales et fiscales et qu'ils ne soient pas dans un cas d'interdiction de soumissionner.

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

Éléments administratifs :

- Une lettre de candidature, qui précise la forme juridique de la candidature et, le cas échéant, habilitation du mandataire, et déclaration et attestation sur l'honneur permettant de s'assurer que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir ou le formulaire DC1 ; version du 26/10/2016 ;
- Une déclaration et attestation sur l'honneur de chaque candidat en cas de candidature en groupement ou le formulaire DC2 ;
- Toute pièce permettant de prouver que le candidat est en règle avec ses obligations sociales et fiscales.

Éléments artistiques :

- Une note précisant les motivations du candidat au regard du contexte et du programme de commande (incluant la spécificité pédagogique du projet) ;
- Un dossier actualisé présentant la démarche artistique, témoignant de réalisations dans un contexte similaire, ou le cas échéant dans le cadre de la commande publique ;
- Un curriculum vitae.

Modalité de sélection des candidats :

- La conformité administrative (candidats ayant fourni les documents, déclarations et attestations demandées dûment remplies et signées) ;
- Les garanties et capacités professionnelles.

Les critères de jugement des candidatures seront analysés comme suit :

- Dossier artistique (40%)
- Adéquation de cette démarche artistique avec les objectifs de la commande (40%)
- Expérience du candidat dans le domaine artistique explicitée par des réalisations (20%)

A l'issue de cette sélection par le comité de pilotage, 3 artistes maximum seront admis à présenter une offre (étude).

Les candidatures devront obligatoirement être envoyées au Syndicat Mixte De La Vallée Du Thouet – avec la mention «Ne pas ouvrir – projet Parcours artistique» sur l'enveloppe - avant le vendredi 01 septembre 2017 à 17h (date de réception):

Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
26 rue de la Grille
79600 Saint-Loup-Lamairé

Le dossier devra également être envoyé sous version numérique à l'adresse suivante :
smvt@valleeduthouet.fr

Le comité de pilotage se réunira **le mardi 26 septembre 2017 afin de sélectionner trois candidats.**

Ces derniers devront remettre dans un deuxième temps une étude pour le projet.

Une réponse sera fournie aux candidats début octobre 2017.

PHASE 2 (Remise des études)

Conditions de remise des offres (études) :

Les études doivent être remises :

Par voie papier en 3 exemplaires, doublé sur un support numérique :

-1/ Par voie postale à l'adresse indiquée ci-après : **Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet**
26 rue de la Grille - 79600 Saint-Loup-Lamairé

Ou

-2/ Contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessous et à l'accueil administratif : **Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet** - 26 rue de la Grille - 79600 Saint-Loup-Lamairé (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Les candidats admis à présenter une offre seront invités à le faire oralement courant décembre.

Date limite de réception des offres :

Les trois candidats choisis devront remettre une étude détaillée de leur projet **avant le vendredi 15 décembre 2017** au **Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet** - 26 rue de la Grille - 79600 Saint-Loup-Lamairé

Contenu des offres :

Il est demandé aux candidats admis à remettre une étude de fournir les éléments suivants :

- Une note rédigée explicitant les choix artistiques, la philosophie générale de la démarche artistique, les méthodes et moyens d'exécution de l'œuvre, son implantation sur le site ainsi que tout commentaire permettant de bien comprendre la volonté de l'artiste ;
- Des esquisses ou un avant-projet sous forme de maquette, croquis, ou photomontages. Ces images seront incluses sur un support numérique ;
- Les matériaux envisagés ;
- Les modalités techniques de réalisation et de mise en place des œuvres : lien avec les habitants, fabrication sur place ou avec des artisans locaux, accompagnée d'une note technique sur la signalétique envisagée, la pérennité, la sécurité et la maintenance de l'œuvre expliquant par exemple les points suivants : conditions techniques de maintenance et d'entretien par rapport à la durabilité des matériaux utilisés ou à leur caractère évolutif, modalités préventives de conservation à mettre en œuvre, la méthodologie d'entretien, description de l'évolution de l'œuvre dans le temps et volonté de l'artiste par rapport à ces changements ;
- Un budget prévisionnel détaillé de conception, de réalisation et d'installation de l'œuvre (budget HT et budget TTC) ;
- Un calendrier prévisionnel.

Les critères de jugement des offres par le comité de pilotage:

L'offre sera analysée au regard de :

- Qualité du projet artistique, motivation exprimée pour le projet (50 %) ;
- Adéquation du projet avec le montant financier annoncé de la prestation (20 %) ;
- Capacité à réaliser le projet artistique en tenant compte notamment des contraintes de réalisation, de fonctionnement, de conservation préventive du projet (30 %).

Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le comité de pilotage se réserve le droit de négocier avec les candidats retenus.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présentés une offre.

4.3 Budget prévisionnel :

- Indemnité des candidats :

Chacun des candidats admis à présenter un projet (étude artistique) non retenu percevra pour cette étude la somme globale et forfaitaire de 5 000 € TTC. Outre les éventuels déplacements nécessaires, cette somme inclue la rémunération de l'artiste, les prestations ou expertises que l'artiste mettra en œuvre pour la réalisation de son étude, les taxes afférentes, ainsi que la cession des droits d'auteur.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, en cas d'insuffisance manifeste de l'étude relevée par le comité de pilotage de diminuer cette somme.

Chaque étude artistique demeure propriété de l'artiste qui l'a réalisée.

- Budget prévisionnel de la réalisation :

Le budget de réalisation de l'opération est estimé à 100 000 euros TTC. Le plan de financement de l'opération est en cours de montage. Les partenaires potentiels sont l'Europe (fonds Leader), le ministère de la Culture au titre de la commande publique, la région Nouvelle-Aquitaine, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet et les collectivités propriétaires.

Le budget comprend :

- La rémunération de l'artiste pour le suivi de la réalisation, incluant la médiation avec la population ;
- La production de l'œuvre, incluant la rémunération de prestataires associés à l'artiste pour des travaux de réalisation (matériaux, transports, commission de sécurité...) ;
-
- Les frais de déplacement, hébergement et restauration de l'artiste.

4.4 Contacts

Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet

Flavie Thomas, coordinatrice
flavie.thomas@valleeduthouet.fr
Tél. : 05 49 64 85 98

Centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc, Thouars

Sophie Brossais, directrice
sophie.brossais@ville-thouars.fr
Tél. : 05 49 66 66 52

4.5 Calendrier

- Date butoir de remise du dossier de candidature des artistes : vendredi 1^{er} septembre à 17h
- Choix des 3 artistes qui réaliseront une étude : mardi 26 septembre 2017
- Visite de terrain avec les 3 artistes retenus : lundi 9 octobre 2017
- Date butoir de remise des trois études détaillées : vendredi 15 décembre 2017
- Réalisation : le chantier démarrera au printemps 2018 pour une livraison prévue fin 2018

Annexe

Historique du projet et présentation du workshop conçu en lien avec le projet de commande, en partenariat avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc à Thouars et l'École Nationale Supérieure des Arts de Limoges ; l'École Européenne Supérieure de l'Image, Poitiers-Angoulême ; l'École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Bordeaux ; l'École Supérieure d'Art des Pyrénées, Pau-Tarbes.

Labellisé centre d'art par le ministère de la Culture, la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars est aujourd'hui un lieu de référence à l'échelle du grand ouest dans le domaine de l'art contemporain. Développant un projet culturel ambitieux, qui prend en compte et sa situation géographique et son enveloppe architecturale, le centre d'art présenté dans une chapelle néo-gothique, s'emploie à créer une rencontre chaque fois renouvelée et enrichie entre un public large et ouvert, les artistes et la création plastique actuelle. L'art contemporain entretient à Thouars, une relation privilégiée avec le patrimoine. Les artistes invités au centre d'art, s'approprient l'espace de la chapelle Jeanne d'Arc en créant une œuvre originale conçue pour le lieu. Le centre d'art accueille en résidence des artistes qui portent leur regard sur le territoire du Thouarsais et du Nord Deux-Sèvres.

Pour faciliter l'accès à l'art au plus grand nombre et sur tout le territoire, un dispositif mobile a été créé en 2003 pour que des expositions puissent circuler permettant de rendre visible les œuvres produites dans ce contexte, dans des lieux de vie qui ne sont pas dédiés aux expositions : écoles, collèges, lycées, maisons de retraite, centres socioculturels... Aujourd'hui, ces œuvres constituent un authentique patrimoine. En 2015, une commande artistique confiée à Marie-Ange Guillemot permet de créer *La Mar(g)elle*. Ce nouveau dispositif itinérant du centre d'art a notamment pour objectif de mettre en valeur cet ensemble culturel existant, sous une forme innovante, et de le transmettre durablement en construisant des ponts entre les projets successifs.

La Mar(g)elle se définit à la fois comme œuvre mobilière et mobile contenant elle-même d'autres œuvres, mais aussi de multiples éléments de médiation, de mémoire et de valorisation du patrimoine thouarsais. Structurellement, *La Mar(g)elle* se présente comme une sculpture de boîtes, qui peuvent s'empiler en colonne ou se déployer en système alvéolaire. Elle se distingue ainsi par sa triple nature : une œuvre en soi, combinable à l'envi, un support d'exposition (le meuble sculpture se transforme en vitrines et permet d'exposer des œuvres d'artistes qu'il recèle) et une riche ressource – *La Mar(g)elle* renferme des fragments de l'histoire du centre d'art, et ses multiples implications dans le territoire.

En 2015, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet spécifie sa volonté de travailler avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc de la Ville de Thouars dans le cadre de son projet de parcours artistique valorisant les points de vue en vallée du Thouet. Le centre d'art lui propose de travailler avec des écoles d'enseignement supérieur d'art publiques et des jeunes diplômé(e)s, compte tenu des champs croisés entre territoires, éducation et population. En 2016, le SMVT sollicite la DRAC Nouvelle-Aquitaine, souhaitant un accompagnement des services de l'État dans la mise en œuvre du projet de parcours artistique.

Considérant l'ampleur du projet (9 sites identifiés aujourd'hui), il convient d'intégrer la notion de commande par tranche (par 2 ou 3 sites), la 1^{ère} tranche constituant une « vitrine » pour la suite du projet. Les écoles proposent qu'une phase d'étude indispensable à la compréhension du territoire par les artistes soit d'abord envisagée pour collecter auprès des habitants : les histoires, les mots. Ce travail est porté de manière collaborative par les écoles d'art afin d'étudier le champ des possibles notamment vers les publics. Il est indispensable de prendre en compte les attentes et notamment celles de la population qui constitue un relais essentiel dans la réalisation de ce genre de projet. Cette proposition de phase d'étude (durée : 1 semestre) est adoptée. Le centre d'art propose que cette phase d'étude s'intègre au programme du centre d'art à travers une première étape lors d'un workshop qui a lieu au centre d'art en février 2017.

L'étude 2017 relative à la tranche 1 (Thouars, Saint-Jacques, Saint-Jean) doit intégrer dans la réflexion, l'ensemble des sites proposés pour lesquels les communes ont répondu au SMVT, et l'objectif de voir les tranches 2 (2019-2020) et 3 (2021-2022) se réaliser. Les écoles en lien avec le centre d'art doivent trouver le vocabulaire pour exprimer le « fil rouge » du parcours et proposer leur vision propre. Un financement complémentaire octroyé par la DRAC Nouvelle-Aquitaine est inscrit dans le budget 2017 du centre d'art à cet effet. Le centre d'art organise l'accueil des étudiants (hébergement, nourriture, transport). Les contenus pédagogiques sont définis par les enseignants en

collaboration avec le centre d'art qui organise avec le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, les rencontres avec les experts.

Une convention entre la ville du Thouars et le SMVT définit l'accompagnement du centre d'art dans la mise en œuvre du projet de parcours artistique en vallée du Thouet. Le SMVT, en qualité de maître d'ouvrage devra se déclarer propriétaire des œuvres dans le cadre de la commande publique. Une convention devra ensuite être passée avec chaque commune concernant l'entretien et la conservation préventive des œuvres.

Déroulé du workshop

13 février au 18 février 2017

Dans le cadre du workshop et autour du projet artistique conduisant sur des réalisations d'œuvres pérennes dans la vallée du Thouet, 3 enseignants et 15 étudiants de 3 écoles d'enseignement supérieur d'art publiques en Nouvelle-Aquitaine se réunissent en thouarsais : l'ENSA Limoges, l'EESI site d'Angoulême et l'ENSAPBX Bordeaux. L'occasion de pointer les savoirs et les pratiques des écoles d'enseignement supérieur d'art, de montrer les articulations possibles entre art, pédagogie et monde professionnel via la mise en place d'un état des lieux du parcours artistique qui traversera à terme 9 communes.

L'idée est de participer à la découverte d'un territoire par la pratique et l'expérience afin d'en faire émerger une étude pertinente et cohérente. L'immersion s'est avérée en ce sens la forme la plus adéquate ; elle facilite une approche sensible du territoire ainsi qu'une « enquête » auprès des acteurs locaux. Ainsi, une vingtaine de personnes, enseignants et étudiants en art, design, architecture, paysage sont immergés dans la vallée du Thouet pendant une semaine. Chacun est chargé d'enregistrer des récits, de documenter les spécificités de chaque site, de saisir aussi les imaginaires propres à la vallée et d'en proposer de futurs.

L'atelier « Bibliomatrix » de l'EESI Angoulême-Poitiers a mis en place une tour de contrôle à Angoulême recueillant les éléments envoyés par les étudiants présents à Thouars et permettant de constituer 32 pages de l'édition Schmuck n°10. Autour de l'exposition Beau Geste Press présentée au CAPC, musée d'art contemporain de Bordeaux, s'échelonnant sur la durée de l'exposition et occupant un espace dédié, le programme « Quelque chose de Beau Geste en commun » – un ensemble d'interventions, ateliers et projets spécifiques impliquant des collectifs, artistes, structures associatives et étudiants à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine – rassemble notamment les participants de l'atelier « Bibliomatrix » de l'EESI Angoulême-Poitiers. Tous transposent au présent, par une appropriation participative, les formes d'action et l'esprit Beau Geste Press comme modèle de production, reproduction et diffusion artistique ayant anticipé les pratiques de mise en réseau de l'ère numérique.

Enjeux artistiques et pédagogiques

Des rencontres avec des experts de la rivière et de la géologie, des rencontres publiques en présence d'élus et d'habitants, ont été organisées sur le territoire entre les 13 et 18 février 2017 dans le cadre du workshop. Une restitution publique en présence de 40 personnes (habitants, élus, enseignants, agents des collectivités, associations...) a permis de révéler la grande esquisse proposée par les étudiants. Les retours très positifs permettent les premières mobilisations locales autour du projet.

Le workshop a déterminé l'esprit de la commande imaginé par les étudiants sur les bases notamment d'une charte élaborée et distribuée lors de la restitution, sous la forme d'un carnet de réflexion et d'une lecture performance. Le workshop en lui-même est le modèle de la commande comme nouvelle approche d'un projet artistique et pédagogique pour les étudiants et les publics : les étudiants ont souhaité réfléchir à un projet préparatoire plutôt qu'à une forme ou un projet. La richesse des réflexions et des productions des étudiants, leur investissement personnel et collectif, les formes diverses et originales de leur restitution amènent le comité de pilotage à une réflexion autour de la constitution d'un dispositif de professionnalisation conçu par les écoles qui permettrait de travailler avec les participants du workshop en phase 1, 2 et 3, et les artistes lauréats en phase 1, 2 et 3, en pensant la mixité des écoles, des compétences, des niveaux d'études, des cursus, des objectifs pédagogiques...

Ce projet pilote permet une découverte professionnalisante qui a mis en appétit les étudiants lors du workshop en 2017. La multiplicité des interlocuteurs, l'ensemble des aspects gravitant autour de l'environnement du projet sont très formateurs pour les étudiants. Le projet est fertile dès la phase du workshop puisque des installations sont mise en place par 5 étudiants de l'EESI, visibles de juin à septembre 2017 dans les vitrines d'anciens commerces du centre historique de Thouars. C'est un des objectifs du projet que de tisser des liens et permettre des coopérations au-delà du projet de commande.

Les étudiants sont actifs dès la phase d'étude montrant qu'une commande est un travail de longue haleine et faisant appel à plusieurs opérateurs, créant ainsi une conversation permanente.

L'intérêt éducatif et artistique s'inscrit à toutes les étapes du projet expérimental :

- Terrain d'expérimentation artistique et pédagogique ;
- Compétences et missions croisées du centre d'art et des écoles ;
- Participation à un projet concret au sein d'un réseau professionnel ;
- Inscriptions dans les réalités professionnelles ;
- Coopération et mutualisations entre tous les opérateurs : collectivités, centre d'art, écoles... ;
- Immersion dans un lieu professionnel comme le centre d'art ;
- Contact avec les acteurs locaux en développement l'attractivité du territoire ;
- Définition et évolution du workshop en phase 1, 2 et 3 ;
- Valorisation de l'expérimental tant au niveau pédagogique qu'artistique ;
- Complémentarité des étudiants et des enseignants en art, design, paysage ;
- Intérêt d'associer des étudiants dans une réflexion menant à une réalisation concrète ;
- Définir les différents enjeux : expérimental, collectif, environnemental, touristique ;
- Transversalités des objectifs des partenaires : écoles, centre d'art, collectivités, institutions ;
- Nourrir la réflexion avec les habitants pour une appropriation du projet par les publics ;
- Organiser des groupes de paroles avec les associations en local ;
- Penser la transmission du projet avec le regard d'un philosophe ;
- Comprendre la démarche des autres étudiants, sortir du contexte scolaire...